



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Préfecture
Direction des sécurités
Bureau de la sécurité publique

AFFAIRE SUIVIE PAR : M. MATTHIEU LEDORÉ
TÉLÉPHONE : 02.38.81.40.23
Courriel : pref-cabinet@loiret.gouv.fr



RÉCÉPISSÉ

ORLÉANS, LE

Récépissé est donné à :

Monsieur le président d'Orléans Métropole
Espace Saint-Marc
5, place du 6 juin 1944
CS 95801
45058 ORLÉANS CEDEX 1

du dépôt d'une demande d'avis de la commission départementale de la sécurité des transports de fonds dans le cadre du projet CO'Met,

demande reçue en préfecture le 22 octobre 2018

La demande d'avis de la commission départementale de la sécurité des transports de fonds sera examinée lors de la prochaine réunion de cette instance.

Attention :

- Le présent récépissé ne vaut en aucun cas délivrance d'un avis favorable pour le dossier déposé et ne peut être considéré comme créateur de droit au bénéfice du pétitionnaire
- L'Administration demeure fondée à solliciter la production de toute pièce complémentaire dont elle souhaiterait prendre connaissance dans le cadre de l'instruction de la demande du pétitionnaire

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfet, directrice de cabinet,

Taline APRIKIAN